

# **LISTE DES SITES MIS EN PLACE POUR ACCUEILLIR LES AGRICULTEURS QUI SOUHAITENT TELEDECLARER LEUR DOSSIER PAC 2012**



## **Ateliers TELEPAC 2012 de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère**

PRÉFET DE L'ISÈRE

Lieu	Adresse	N° d'appel pour les rendez-vous	dates d'ouverture	horaires	Jours d'ouverture
Grenoble	17 bd joseph vallier	04 56 59 45 45	03 avril au 04 mai	08h30 – 12h00 13h30 – 17h00	Du lundi au vendredi
Vizille	Rue du prieuré	04 76 78 72 00	03 avril au 15 mai	09h00 – 12h00 13h30 – 16h00	Lundi, mardi, mercredi, jeudi
Voiron	1 rue de la Rivoire	04 56 59 45 45	03 avril au 15 mai	08h30 – 12h00	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
La Côte St André	28 avenue Maréchal Foch	04 56 59 45 45	03 avril au 15 mai	09h30 – 12h00 14h00 – 16h00	Lundi, mercredi, vendredi
Bourgoين-Jallieu	4 avenue Gambetta	04 56 59 45 45	03 avril au 15 mai	09h30 – 12h00 14h00 – 17h00	Du lundi au vendredi
Crémieu	6 impasse des platanes	04 74 90 73 36	03 avril au 15 mai	09h30 – 12h00 14h00 – 17h00	Lundi, mardi, jeudi
Mens	Salle des Sagnes 1 <sup>er</sup> étage	04 56 59 45 45	11, 25 et 28 avril, 02 et 09 mai	09h00 – 12h00 14h00 – 17h00	Uniquement le mercredi

Vous devez avant de vous déplacer prendre rendez-vous pour être certain de la disponibilité d'un poste informatique. Durant toute la télédéclaration vous serez accompagné par un agent de la DDT.



## **Ateliers TELEPAC 2012 de la Chambre d'Agriculture de l'Isère**

La Chambre d'Agriculture vous offre la possibilité de télédéclarer votre dossier PAC 2012 du 02 avril au 15 mai inclus, dans les antennes chambre située à Chatte, La Mure, Grenoble, Saint Etienne de Saint Geoirs, Vienne, La Tour du Pin.

Vous devez au préalable prendre rendez-vous en téléphonant au 04 76 20 67 69.

La télédéclaration du dossier s'effectuera en rendez-vous individuel avec l'aide d'un conseiller chambre.

## Ateliers TELEPAC 2012 de la Coopérative Agricole Dauphinoise

VINAY (04.76.36.81.33)  
LA TERRASSE (04.76.08.28.56)  
MENS (04.76.34.62.51)  
ST JEAN de BOURNAY (04.74.58.66.62)  
LE GRAND LEMPS (04.76.55.97.64)  
LA COTE ST ANDRE (04.74.20.43.99)

ST PIERRE de CHANDIEU (04.78.40.41.51)  
TIGNIEU (04.72.02.30.37)  
ESTRABLIN (04.74.59.44.34)  
ST CHEF (04.37.03.38.70)  
BEAUREPAIRE (04.74.79.25.81)

Un service d'aide à la télédéclaration est à la disposition des agriculteurs durant toute la campagne de dépôt du dossier PAC, jusqu'au 15 mai 2012 inclus.

Pour tous renseignements vous devez contacter votre conseiller ou votre magasin de rattachement.



## Ateliers TELEPAC 2012 de la FDSEA 38

### Formations

La FDSEA organise des formations « TELEPAC » en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Ces formations sont réservées aux adhérents.

Les groupes sont constitués de 6 à 8 adhérents.

La formation dure une journée avec :

- Une partie réglementaire (réglementation, conditionnalité)
- Une partie pratique sur Télépac pour télédéclarer son dossier PAC

Le but n'est pas forcément de terminer le dossier, mais de le commencer et de donner aux exploitants les éléments nécessaires pour qu'ils puissent les terminer eux-même par la suite.

Nous organisons 6 journées dont 4 décentralisées sur les secteurs suivants:

- Méaudre (mairie) : mardi 17 avril
  - La Tour du Pin (grande salle maison des agriculteurs) : jeudi 19 avril
  - Mens (salle informatique) : mardi 24 avril
  - St Etienne de St Geoirs (grande salle maison des agriculteurs): jeudi 26 avril
- et
- Grenoble (salle informatique du 2<sup>nd</sup> étage): vendredi 04 et vendredi 11 mai

Inscriptions obligatoires auprès de la FDSEA au 04 76 20 68 10.

### Renseignements téléphoniques

En parallèle, les adhérents peuvent obtenir des renseignements quant au remplissage de leurs dossiers ou sur les mesures de la conditionnalité en téléphonant au 04 76 20 67 40 ou au 04 76 20 68 07.

## Ateliers TELEPAC de CER France ISERE sur rendez-vous

lieu	Dates						
St Etienne de St Geoirs	03 avril	10 avril	13 avril	20 avril	24 avril	03 mai	11 mai
Chatte	06 avril			16 avril	27 avril	4 mai	
La Tour du Pin	05 avril	12 avril		19 avril	26 avril		10 mai
Mens					24 avril		11 mai
Echirolles		12 avril		19 avril		03 mai	
Lans En Vercors (mairie)						09 mai	

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux CERFRANCE sauf pour Lans en Vercors.

Pour prendre rendez, contactez le standard CERFANCE Isère au **0810 007 038**.

La prestation comprend :

- la déclaration de surface 2012 sur TELEPAC,
- un questionnaire d'alerte sur la conditionnalité,
- une check-list pour vérifier que les formalités déclaratives relatives à la PAC ont bien été réalisées (activation et transfert des DPU, accès aux différentes aides éligibles, références herbes...).
- la récupération de vos données PAC pour votre comptable (assolement, avis de paiement PAC)